

23 jan 2004 -13:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 janvier 2004

Justice de paix de Neufchâteau

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de louer un immeuble, sis avenue de la Victoire 52 à Neufchâteau, pour les besoins de la Justice de Paix.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de louer un immeuble, sis avenue de la Victoire 52 à Neufchâteau, pour les besoins de la Justice de Paix.

Cette location permettra une installation de la Justice de Paix plus fonctionnelle, améliorant à la fois les conditions de travail du personnel et l'accessibilité des locaux aux usagers du greffe. L'accessibilité aux personnes moins valides est assurée dans un local situé au niveau du parking. La Justice de Paix disposera ainsi, au rez-de-chaussée, d'une salle d'audience qui lui faisait défaut. Le prix est de 36,76 €/m². La dépense afférente à cette location est imputée à l'article 537-01 du budget de la régie des Bâtiments, en recourant, si nécessaire, à une réduction du montant prévu à l'article 533-01 (investissements).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>